

**ACTION COLLECTIVE NATIONALE EN FAVEUR
DES ENTREPRISES ADAPTEES**

DEFENDRE LE TRAVAIL DES PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP



BULLETIN D'ADHESION 2022

Grâce à votre adhésion vous allez peser sur :

- Le maintien d'un fonds d'aide aux investissements au-delà de 2021
- La suppression d'un taux d'écrêtage « plafond » inférieur à 85%
- La révision des critères de sorties en CCD T
- Le maintien du code NAF 8810C.

*Donner plus de poids à nos actions au bénéfice des salariés les plus
vulnérables et éloignés de l'emploi*

Adhésion 50 € par an

Madame Monsieur Entreprise

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

 : _____ Profession : _____

Entreprise : _____

E-mail : _____@_____

Déclare adhérer à l'Action Collective Nationale en faveur des Entreprises Adaptées et
verse ci-joint, la somme de 50 € par : _____ Don

supplémentaire : _____ €

Chèque à l'ordre de l'Action collective par espèces

Fait à : _____ le : ____/____/2022

Merci de renvoyer votre bulletin à :
Action Collective Nationale en faveur des Entreprises Adaptées
9 rue de Faubourg Poissonnière, 75009 Paris